



## En histoire

Le château est protégé dans sa totalité par la loi des Monuments Historiques de 1913. La forteresse a constamment évolué depuis son origine au XI<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle.

La chapelle castrale, Sainte Marie Madeleine, est la partie la plus ancienne du château qui subsiste aujourd'hui (mentionnée en 1184). Depuis le XII<sup>ème</sup> siècle, elle n'a cessé d'évoluer jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cet édifice est l'un des rares exemples de chapelle castrale romane en Bretagne. Actuellement en restauration, elle est destinée à devenir un lieu d'exposition. Le logis principal, édifié au XIV<sup>ème</sup> siècle, a été agrandi et remanié au XVIII<sup>ème</sup> siècle par le noble parlementaire Leprestre de Lézonnet, propriétaire du château en 1701. Aujourd'hui, il ne subsiste que 4 des 6 tours du XV<sup>ème</sup> siècle : le donjon, la tour Cardinal, la tour du Guet, et enfin la tour de l'Horloge dont la cloche est classée aux Monuments Historiques.

## Pour aller plus loin !

Découvrez le territoire autrement avec les circuits du patrimoine  
Renseignements et informations sur :  
[www.tourisme-payschateaugiron.fr](http://www.tourisme-payschateaugiron.fr)  
[www.circuitsdupatrimoine.fr](http://www.circuitsdupatrimoine.fr)



Communauté de communes du Pays de Châteaugiron  
16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron  
Tél : 02 99 37 67 68 - Fax : 02 99 37 32 63  
Mail : [ccpc@cc-payschateaugiron.fr](mailto:ccpc@cc-payschateaugiron.fr)  
[www.cc-payschateaugiron.fr](http://www.cc-payschateaugiron.fr)

Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Renseignez-vous sur les conditions météorologiques et assurez-vous d'être bien équipé pour la marche.  
Feu interdit, interdiction de jeter des déchets.

Pendant votre randonnée, si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel, etc.), merci de le signaler à la mairie de Châteaugiron ou en appelant le 02 99 37 41 69.

Le Pays de Châteaugiron vous rappelle que les informations de ce guide ont un caractère indicatif. Il se dégage par conséquent de toute responsabilité en cas d'accidents ou de problèmes survenus sur le(s) itinéraire(s).

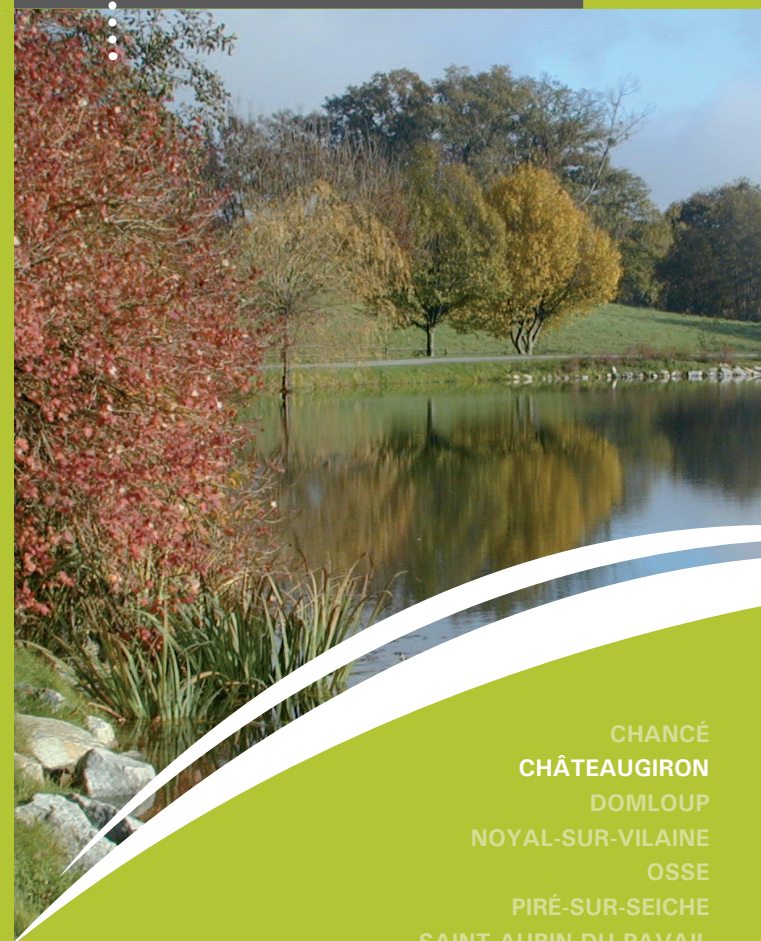
# SENTIERS de RANDONNÉE

Communauté de communes du Pays de Châteaugiron



CHÂTEAUGIRON  
De la Glaume à Gervis

9.2 km  
3 h



CHANCÉ  
CHÂTEAUGIRON  
DOMLOUP  
NOYAL-SUR-VILAINE  
OSSE  
PIRÉ-SUR-SEICHE  
SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL  
SERVON-SUR-VILAINE

## Pas à pas

### n°1 > De la glaume à Gervis

Départ du parking de l'étang. Montez jusqu'au château, traversez le pont et prenez à gauche en direction du centre ville. Descendez l'escalier qui longe la chapelle puis remontez la rue de la Madeleine.

- 1 Prenez la rue du Porche sur votre droite puis au bout à gauche rue du Priuré. Au rond-point empruntez la rue Sainte Croix sur votre droite.
- 2 Prenez la première à droite en direction des salles de sports. Traversez le parking en longeant le bâtiment à votre droite. Empruntez le chemin en face de vous derrière la barrière. Arrivé dans le lotissement continuez à gauche et prenez le passage entre les maisons.
- 3 Traversez l'avenue Pierre Treut par la gauche. Empruntez le chemin arboré sur votre droite. Au bout tournez à gauche et traversez le cul de sac.
- 4 Arrivé à l'avenue Descartes prenez à droite. Tournez à droite sur la rue Henri Rivière.
- 5 Prenez à gauche l'allée gravillonnée proche du n°7. A l'aire de jeux empruntez le chemin de droite. Au bout tournez à gauche et prenez l'allée goudronnée à gauche en bas de la rue. Continuez de descendre jusqu'à rencontrer la rue Dorel. Rejoignez en face l'allée du Pré-Bagatz.
- 6 Traversez le terrain de bi-cross puis l'espace naturel de la Glaume que vous prendrez sur votre gauche. A la sortie partez à droite, traversez l'aire de jeux à gauche puis longez le ruisseau. Peu après empruntez l'allée herbeuse sur votre droite.
- 7 Passez la passerelle en bois et prenez à votre droite en direction du centre ville. Longez la rue de Rennes puis la rue Général de Gaulle. Descendez vers la chapelle Saint Nicolas et empruntez le passage le long du ruisseau l'Yaigne.
- 8 Au pied du château empruntez le pont de « mal-y-passe » en tournant à gauche au rond-point. Montez la rue au Prévost sur 80m environ et prenez à gauche le chemin qui monte. Après 500m à la patte d'oie continuez à droite.
- 9 Au bout prenez à gauche puis à droite. Continuez toujours tout droit, traversez la rue des Toiles. Passez devant les fermes du Haut Rocomps puis du Bas Rocomps. Au bout de cette route vous arrivez sur la D92. Continuez à droite puis encore à droite à la première intersection en direction du château du Bois d'Orcan. Tournez à droite au bout de cette route. Descendez en direction de Châteaugiron. Vous y arrivez par la rue au Prévost.
- 10 Sur votre gauche vous empruntez un chemin creux situé juste après l'intersection avec la rue Lamennais. Poursuivez sur le chemin et prenez à gauche sur l'allée de Gervis. Passez la passerelle en bois puis longez le ruisseau jusqu'à l'étang. Contournez l'étang par la gauche.
- 11 Continuez jusqu'à rencontrer le lavoir de la Roche sur votre gauche. Rebroussez chemin pour rejoindre l'allée de l'étang puis votre point de départ.

## Caractéristiques

9.2 km / 3 h

Praticable toute l'année  
Attention à la circulation automobile

## Signalétique

— Continuité

— Droite

— Gauche

## Légende

- |   |  |   |
|---|--|---|
|  Parking                   |  Patrimoine religieux |  Praticable  |
|  Départ (sens du parcours) |  Espace naturel       |  Oiseaux     |
|  Infos                     |  Parc Jardin          |  Pique-nique |
|  Patrimoine                |  Musée Expo           |   |

